

## LES CHAMBRES FUNÉRAIRES ET LES AMÉNAGEMENTS DE SURFACE DES TOMBES DE VILLERS-BOCAGE (SOMME) DANS LEUR CONTEXTE RÉGIONAL

Lydie BLONDIAU & Nathalie BUCHEZ

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES ENSEMBLES FUNÉRAIRES

Le site de Villers-Bocage "ZAC de la Montignette" est localisé à une dizaine de kilomètres au nord d'Amiens et de la vallée de la Somme (fig. 1), sur un plateau limoneux mollement ondulé.

Sur le secteur étudié, l'occupation de La Tène se matérialise par plusieurs réseaux de fossés émanant d'établissements localisés en dehors de l'emprise de

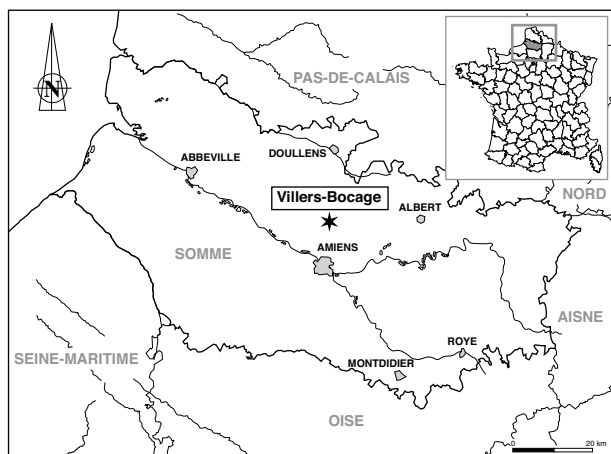


Fig. 1 - Localisation géographique.

la ZAC, sans doute au nord de celle-ci (fig. 2). Les fenêtres ouvertes sur ces réseaux ne permettent, ni d'en percevoir l'organisation, ni d'en restituer la chronologie. Trois espaces funéraires, dont l'un au moins apparaît établi sur une parcelle qui lui est propre, ont successivement été utilisés de La Tène B2 à La Tène D. Ils sont distants de 50 m à 150 m les uns des autres.

L'un de ces espaces, le plus récent (La Tène D), ne comprend qu'une seule tombe mais le décapage n'a pas été aussi extensif dans ce secteur que dans les deux autres (fig. 7).

Le cimetière le plus ancien, datant de La Tène B2-C1 (1) et situé à l'extrémité est de l'emprise sondée, pourrait avoir été délimité par des fossés curvilignes au sud et au sud-est créant une entrée en chicane (fig. 3). Toutefois, rien ne permet d'attester d'une contemporanéité entre tombes et fossés. Dans une telle hypothèse, l'entrée serait rapidement investie par des sépultures.

1 - Ou datant essentiellement de cette période. Dans l'attente d'une étude complète du mobilier métallique, soulignons qu'une structure a livré un rasoir qui pourrait être plus récent.

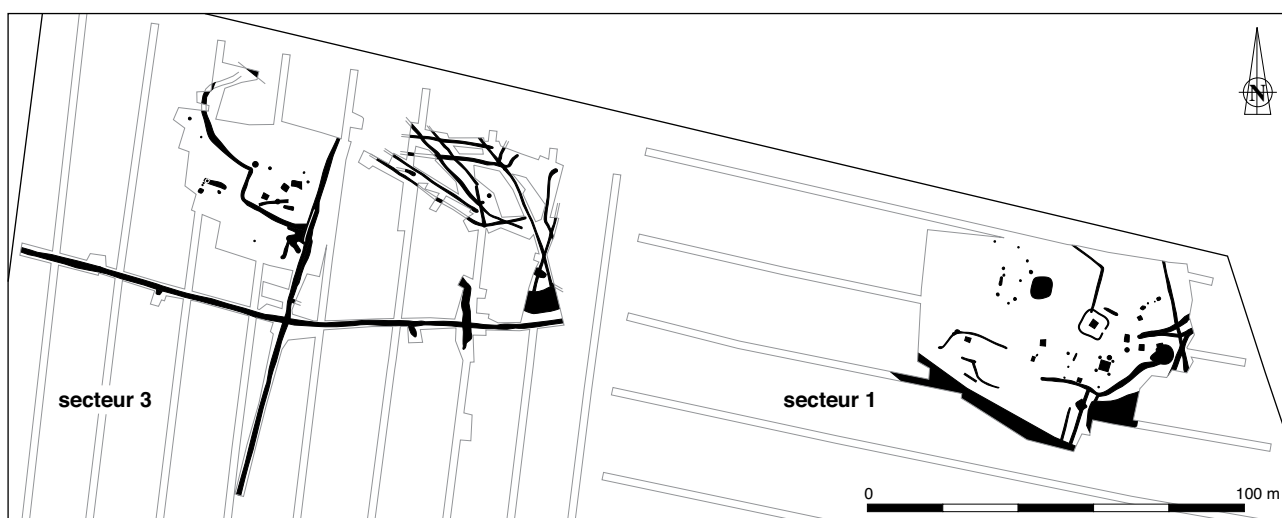


Fig. 2 - localisation des espaces funéraires.



Fig. 3 - Plan des tombes de La Tène B2-C1 du secteur 1

Cet ensemble comporte 14 structures funéraires. Deux tombes présentent un caractère monumental. L'une d'elles livre, en outre, des indices architecturaux autorisant une reconstitution de sa chambre funéraire.

Le cimetière de La Tène C2 localisé vers l'ouest est, quant à lui, clairement cerné de fossés. Il est constitué de 4 tombes et de plusieurs fosses renfermant des rejets de combustion. Deux grandes tombes gardent le témoignage d'une architecture interne élaborée.

### LES TOMBES DE LA TÈNE B2-C1

La tombe 9 est entourée d'une structure fossoyée longiligne (fig. 4). L'hypothèse d'une tombe fondatrice est plausible. Le dépôt céramique, à situer à la fin de La Tène B2 (-300/-250) d'après la périodisation établie pour la région d'Amiens (BUCHEZ 2009), apparaît en effet comme l'un des plus anciens du cimetière.

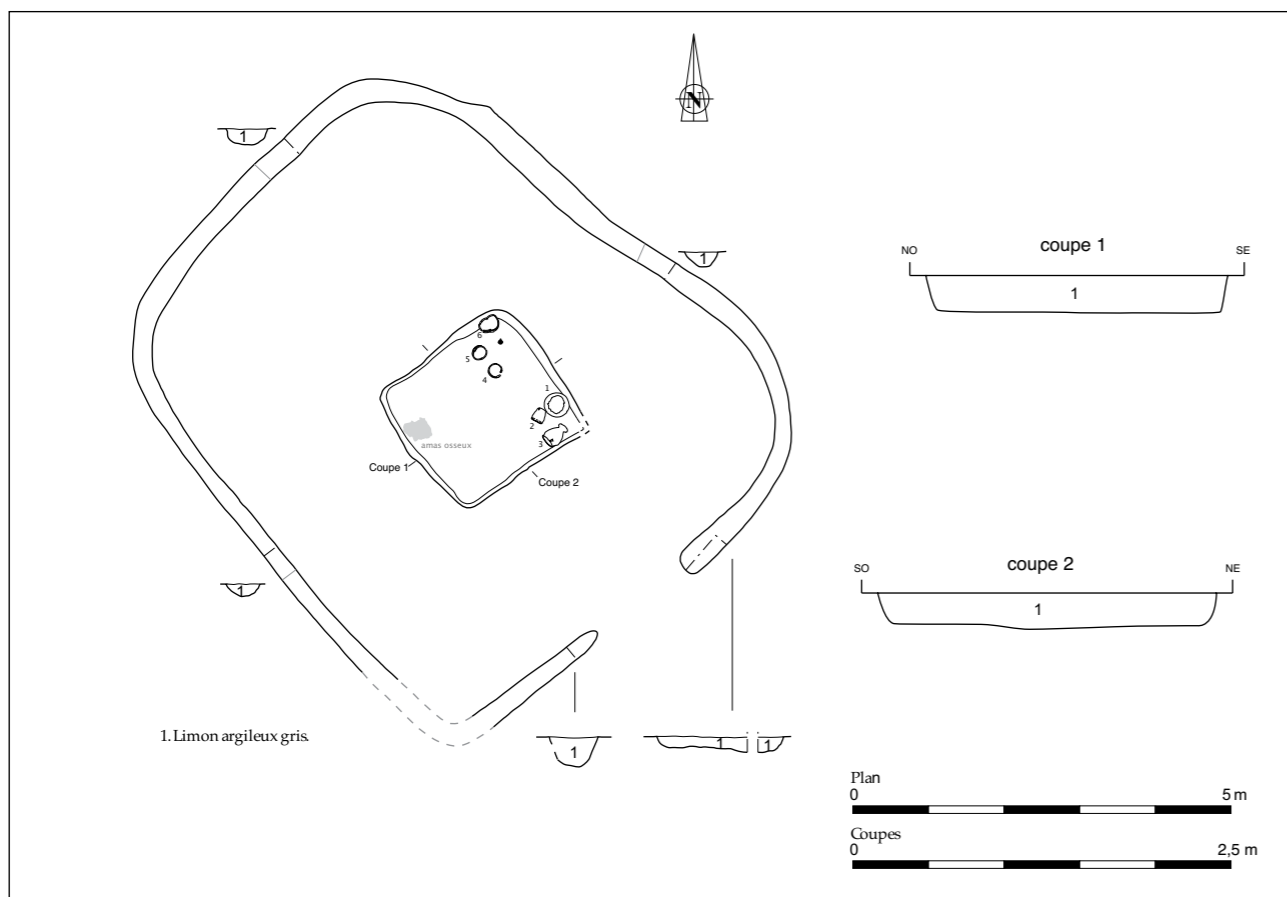


Fig. 4 - La tombe 9.

La structure fossoyée est disposée à 2,20 m des parois de la tombe. Son tracé général est globalement quadrangulaire (7,10 m sur 6,20 m), avec des angles très arrondis. Les angles, comme ceux de la fosse sépulcrale, sont orientés par rapport aux points cardinaux. La largeur du creusement oscille entre 0,22 m et 0,30 m pour une profondeur maximale de 0,20 m sous la semelle de labours. Le fond est en cuvette et les parois sont obliques à sub-verticales. Cette structure fossoyée s'interrompt au centre de son petit côté sud-est, sur 1,40 m.

La fosse sépulcrale quadrangulaire, de 2,20 m sur 1,94 m, est conservée sur 0,25 m de profondeur sous la semelle de labours. Les parois sont globalement verticales. Le fond est plan. Le comblement se compose de limon argileux gris homogène. Le dépôt est constitué de 6 vases et d'un objet en fer (2).

Les formes hautes, qui occupent l'angle sud-est de la tombe, ont basculé alors que la fosse était partiellement colmatée, ce qui plaide en faveur de l'existence d'un système de couverture et de son effondrement postérieurement à une phase de sédimentation par infiltration au travers de cette couverture. Les quelques centimètres de sédiment plus sombre retrouvés sous la base des vases restés en place supposent par ailleurs l'existence d'un plancher ou, tout au moins, d'un matériau périssable disposé sur le fond de fosse. Les vases les plus proches des parois sont situés à 3 cm de distance de celles-ci malgré la pression qui s'est exercée latéralement dans un cas (cf. fig. 4, vase 6), ce qui rend l'hypothèse d'un coffrage plausible. Il s'agit toutefois là du seul indice, indirect, allant dans ce sens.

Les découvertes récentes de tombes entourées de structures fossoyées continues concernent les sites de Méaulte "plate-forme industrielle", site 4 (3) et de Salouel "Hôpital Sud" (BUCHEZ 2008). Parmi les sites anciennement fouillés, on retiendra celui d'Allonville, proche d'Amiens (FERDIÈRE *et al.* 1973), et celui de Tartigny, géographiquement plus éloigné (nord de l'Oise, en limite sud de la Somme, MASSY *et al.* 1986).

L'interprétation la plus communément admise est celle d'un simple fossé de délimitation ou enclos, voire d'une palissade, mais dans une partie des cas au moins, caractérisés par des côtés relativement rectilignes, il peut aussi s'agir de tranchées de fondation pouvant servir à l'implantation d'une superstructure sur sablière. En l'occurrence, des traces de sablière ont été relevées à Méaulte. À Salouel, des effets linéaires et verticaux perceptibles

2 - Détermination en cours.

3 - Rapport en cours.

dans le remplissage de la tranchée pourraient témoigner de la présence, à l'origine, d'éléments constituant une palissade ou une paroi. Dans le cas du tracé courbe de la structure de Villers-Bocage, c'est sans doute l'hypothèse du fossé qu'il faut retenir, à moins d'envisager une palissade de poteaux jointifs.

La tombe 7 de Villers-Bocage est éventuellement postérieure, mais de peu, à la tombe 9. Son mobilier se compose de 5 vases.

Elle est entourée de 4 poteaux externes situés aux angles et distants de 3,60 m d'axe en axe (fig. 5), en rapport avec un aménagement monumental de surface. D'un diamètre de 0,60 m, ces creusements sont profonds de 0,20 à 0,30 m. Les complements sont homogènes et constitués de limon brun, sauf dans un cas, où un double remplissage signale l'emplacement du poteau ou un recreusement.

En outre, 4 trous de poteau internes occupent les angles de la fosse, quadrangulaire, qui mesure 2,50 m de côté. Moins larges que les trous de poteau externes, avec un diamètre de 0,20 à 0,35 m, et d'une profondeur de 0,20 m, ces creusements présentent un profil variable et un comblement de limon gris homogène.

La fosse sépulcrale est conservée sur une profondeur de 0,70 m sous la semelle de labours. Les parois sont légèrement obliques et le fond est plan, mais assez irrégulier.

Sur le fond de la fosse, du côté est, l'empreinte d'un aménagement est encore visible. Il a été observé sur une longueur de 1,80 m contre la paroi entre les deux poteaux d'angle. Sa largeur est de 16 cm pour une profondeur de 5 cm. Le profil est à fond plat et à bords verticaux. On observe aussi, toujours sur le fond de fosse, deux creusements circulaires situés parallèlement à la trace longiligne et juste en avant de celle-ci. Ils prennent la forme de petites cuvettes à fond plat, larges de 20 cm et profondes, au mieux, de 10 cm.

Le comblement de la fosse sépulcrale se caractérise par des couches de limon gris chargées en poches et nodules blanchâtres hydromorphes (4). En certains points de la fosse, on remarque, à la base de la paroi, la présence de masses de sédiment limoneux orangé proches du terrain naturel interprétées, dans un premier temps, comme des effondrements contenus contre cette paroi par un système de coffrage (fig. 5, coupe 2, couche 4 et coupe 1, couche 5).

4 - Description liminaire, dans l'attente de l'exploitation de la colonne de sédiment prélevée en vue d'une étude micro-morphologique.

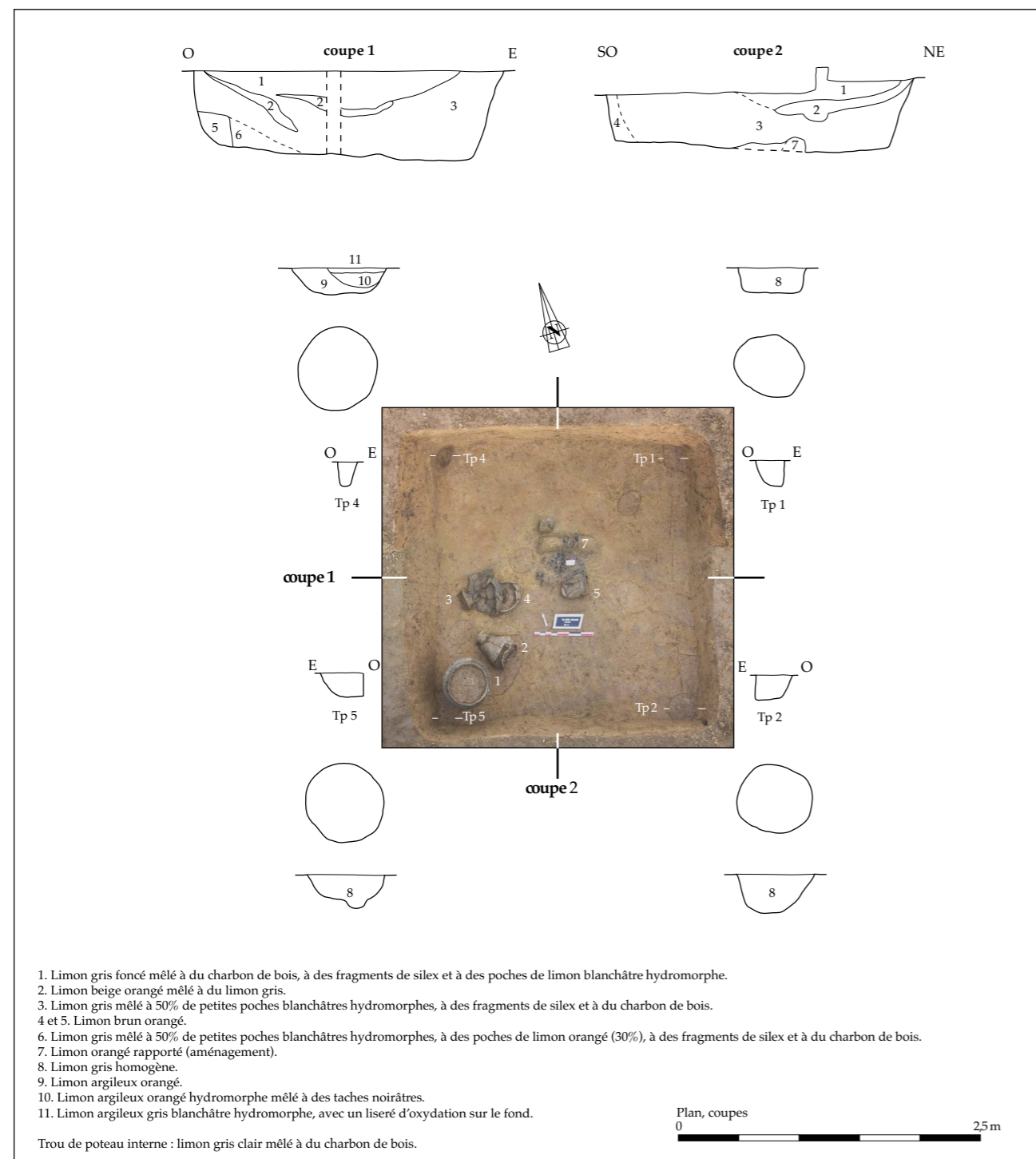


Fig. 5 - La tombe 7.

Le mobilier se compose de 4 formes hautes et d'une forme basse (fig. 6). Trois des formes hautes n'ont pas été retrouvées en position verticale. L'une d'elle, munie d'un pied, s'est effondrée alors qu'elle était vide de tout contenu solide sur la forme basse, quant à elle partiellement remplie de sédiment. Deux autres formes hautes se sont renversées alors qu'elles étaient partiellement colmatées et ont alors subi une forte pression verticale. Seule la plus grande et la plus trapue des formes hautes est demeurée verticale et ne présente aucune déformation importante. L'ensemble de ces

déplacements peut s'expliquer par la détérioration d'un dispositif protégeant la chambre sépulcrale et son effondrement postérieurement à une première phase de remplissage par infiltration.

On est tenté de considérer les poteaux internes comme des éléments constitutifs de l'architecture de la chambre funéraire servant au maintien de la couverture selon un système comparable à celui mis en évidence dans les tombes plus récentes - elles sont datées du second quart du premier siècle avant J.-C. - de Vieux-les-Asfeld (Ardennes, tombe 3,

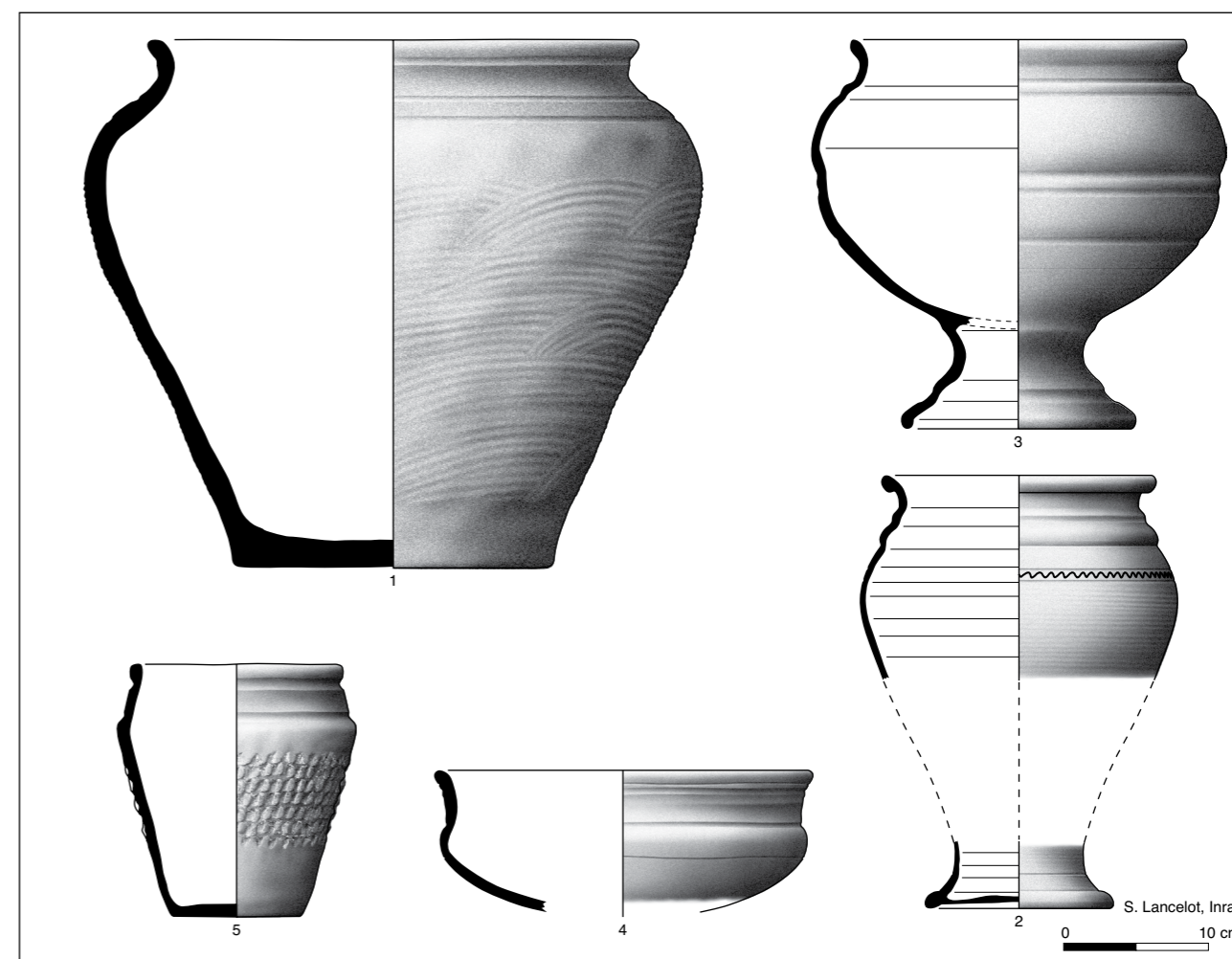


Fig. 6 - Mobilier de la tombe 7.

LAMBOT *et al.* 1994) et de Clémency (Luxembourg, METZLER *et al.* 1991). La reconstitution alors proposée, avec sablières basses et hautes (LAMBOT *et al.* 1994, p. 215), s'appuie sur les données issues du site de Clémency où les pièces de bois du coffrage étaient bien conservées.

L'empreinte longiligne observée à Villers-Bocage, le long de la paroi, d'un côté, peut être interprétée comme la trace laissée au sol par une sablière basse disposée entre les poteaux d'angle et qui se serait légèrement enfoncée dans le limon par pression. Dans l'hypothèse d'un planchéage surmontant ces sablières, son mode d'assemblage n'est pas défini. Soulignons simplement qu'il serait alors dépourvu d'élément métallique (clou, crampon). Toutefois, certains des dépôts de limon orangé observés à la base des parois - les plus massifs (fig. 5, coupe 2, couche 4) - s'expliquent mal dans la configuration d'un parement boisé, à moins de supposer que celui-ci n'était que partiel (présent seulement du côté est ?) ou était placé en avant du dispositif de poteaux et sablières, ce qui est incompatible avec la position de l'un des vases. Peut-être ce limon représente-t-il le parement lui-même constitué de torchis plutôt que de planches ?

À Vieux-les-Asfeld, comme à Clémency, où les chambres funéraires sont de dimensions plus imposantes (respectivement 3,40 m x 3,10 m et 4,30 x 4,20 m), 4 poteaux médians s'ajoutent aux poteaux d'angle, ce qui n'est pas le cas à Villers-Bocage. En revanche, les deux petits creusements circulaires répertoriés à Villers-Bocage en avant de la sablière basse ne sont pas sans rappeler l'installation du même type relevée dans la tombe 3 de Vieux-les-Asfeld et interprétée sur ce site comme un autel, une table d'exposition ou des éléments symbolisant l'architecture intérieure d'une maison.

Un autre aménagement prend place au centre la chambre funéraire à Villers-Bocage. Constitué de limon identique au sédiment encaissant, il se présente sous la forme d'un plaquage carré de 0,50 m de côté reposant sur le sol de la fosse. L'épaisseur de ce placage est de quelques centimètres, excepté au nord où l'on observe un bourrelet continu, épais d'environ 10 cm. Cette structure est recouverte d'une masse de « charbon de bois ». Des aménagements, de même dimension et de même morphologie, avec dans tous les cas une partie plane et un bourrelet sur l'un des côtés, ont été mis en évidence dans plusieurs tombes de la même période (LTB2-LTC1) récemment fouillées dans l'Amiénois à Salouel "Hôpital Sud" et



Fig. 7 - Localisation des tombes de La Tène C2 (secteur 3) et de La Tène D (structure isolée).

Boves "Foret de Boves" 1, (BUCHEZ 2008 et note 5). Il est tentant d'interpréter ces structures, là encore, comme des autels, ou d'y voir, étant donné leur situation centrale dans la tombe, une représentation du foyer qui préfigurerait les exemples de La Tène C2-D1 dans lesquels chaudron et landiers sont placés au centre de la fosse (cf. *infra*).

Ces agencements du fond de fosse sont, quoi qu'il en soit, incompatibles avec un plancher. De fait, dans tous les cas, la base des vases reposent directement sur le sol de la fosse (absence de niveau sédimentaire intermédiaire).

#### LES TOMBES DE LA TÈNE C2

Les tombes 7 et 8 du secteur oriental sont plus récentes comme l'indique leur mobilier marqué par la présence des formes basses moulurées (fig. 8) qui semble caractériser le faciès de La Tène C2 (-200/-150) de la région d'Amiens.

5 - En outre, on peut envisager que les « structures argileuses » anciennement découvertes sur le site de Tartigny, et notamment dans la tombe 3 qui se distingue par la présence de mobilier métallique (bassin en bronze et seau orné), sont des aménagements du même type (MASSY *et al.* 1986).

La tombe 7 est une fosse quadrangulaire de 1,88 m sur 1,50 m, conservée sur 0,70 m de profondeur sous le niveau de décapage (6). Les parois sont globalement verticales. Le fond est plan. Le comblement, homogène à l'œil nu, est constitué de limon argileux brun mêlé à 50 % de limon orangé.

Le dépôt comprend 6 vases (fig. 9), un chaudron en alliage cuivreux, deux landiers et une crémaillère. Une petite masse de charbon de bois (longue de 18 cm, large de 14 cm et épaisse de quelques millimètres), a été retrouvée entre le chaudron, la crémaillère et les chenets.

Tous les vases ont subi une pression verticale et se sont tassés sur eux-mêmes tout en restant bien en place. Des fragments de vase ont chutés ; ils reposent non pas sur le fond de la fosse mais sur une dizaine de centimètres de sédiment : ils sont arrivés là alors que l'espace était partiellement comblé, ce qui suppose l'existence d'un système de couverture et un colmatage lent par infiltration. Le tassement des vases est habituellement mis en relation avec la pression

6 - Dans ce secteur, un horizon grisâtre de 0,40 m à 0,50 m se place entre le labour et le BT franc, gênant considérablement la lecture des structures.

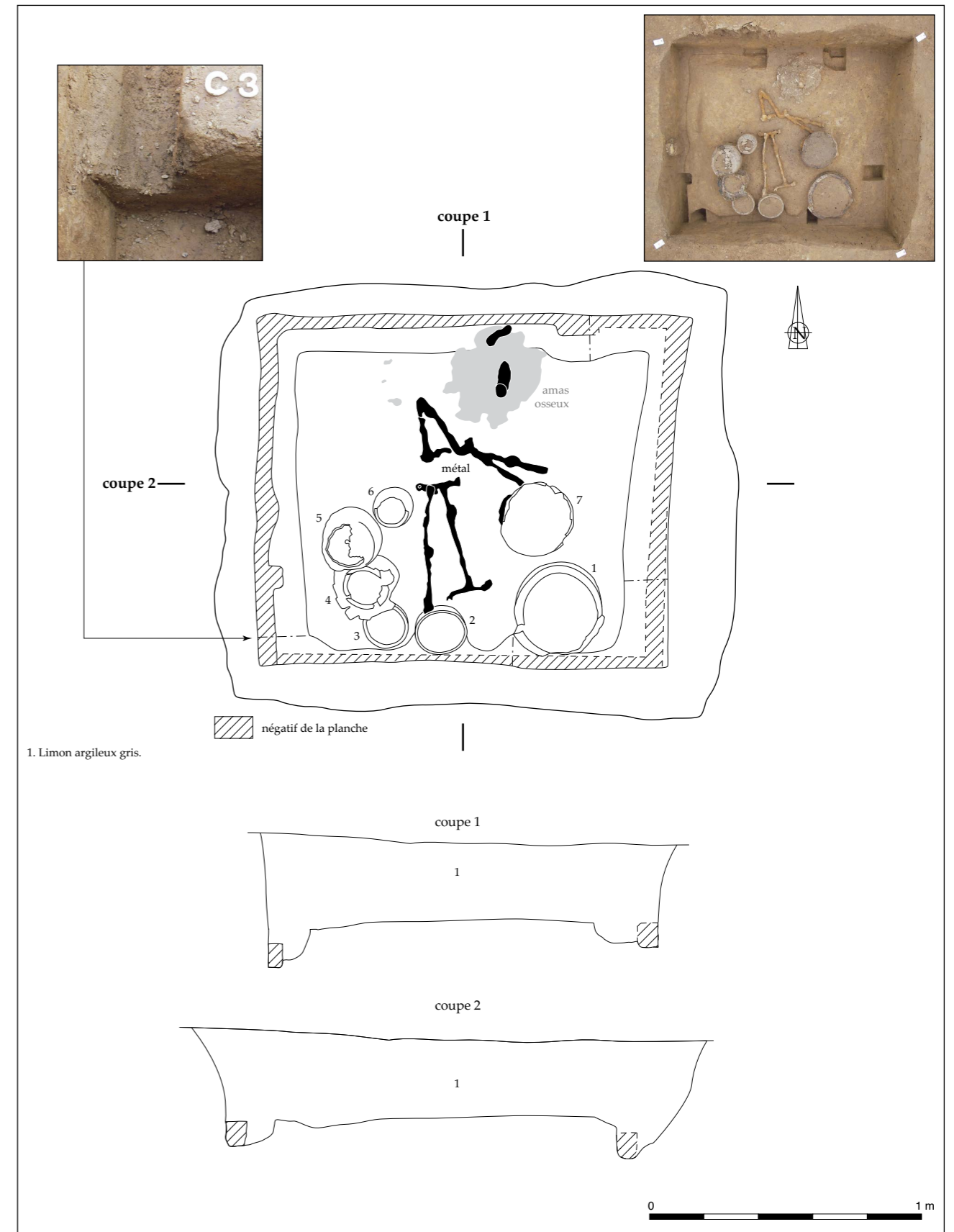


Fig. 8 - La structure 7.

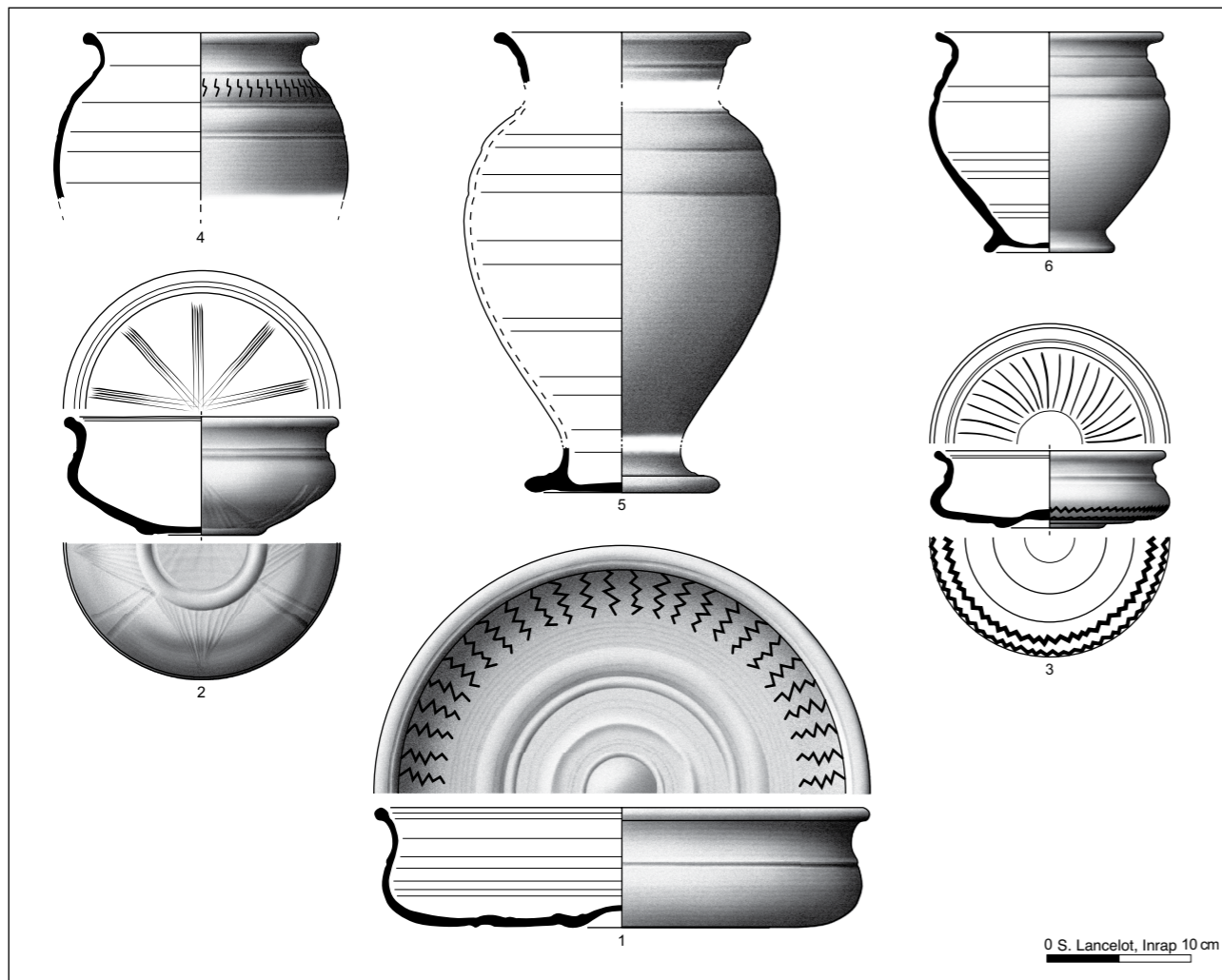


Fig. 9 - Mobilier de la tombe 7.

exercée par l'effondrement de cette couverture (cf. *supra*). Toutefois, on relève alors généralement une succession de couches plus ou moins en pendage vers le centre de la structure devenue un espace en creux, ce qui n'est pas le cas ici. Le comblement paraît résulter sur toute la hauteur, assez importante, d'une même phase de colmatage lent par infiltration (issues des déblais du creusement constituant un tertre surmontant la fosse ?).

La question de la présence de matériaux périssables sur le sol de la chambre funéraire se pose : un centimètre de sédiment plus brun sépare la base des vases du fond de la fosse.

Au sol, on observe par ailleurs une tranchée périphérique sur tout le pourtour de la fosse, large en moyenne de 20 cm (fig. 8). Le profil de cette rigole, à fond plat et vertical dans sa partie basse sur 8 cm, conduit à restituer une planche épaisse de 6-8 cm reposant au fond d'une tranchée de fondation plus large (20 cm). Un négatif de 6-8 cm de large est visible sur deux côtés de la tombe. Bien que probablement présent sur toute ou partie de la hauteur de la fosse, il n'a cependant pu être distingué qu'à partir du niveau d'apparition de la tranchée de fondation,

se détachant plus nettement alors du sédiment qui comble cette dernière. L'hypothèse d'un coffrage massif constitué de planches épaisses empilées horizontalement ou disposées verticalement est la plus plausible. Au vu de la largeur du négatif, cette hypothèse prévaut sur celle d'un dispositif sur sablière basse. Ponctuellement, le négatif est plus large sur 10 à 20 cm de long, ce qui plaide en faveur de l'existence d'un système de blocage devant des planches empilées. Dans l'hypothèse d'une organisation verticale des planches - alors maintenue en place en force contre la paroi par le système de couverture ? - ces excroissances représenteraient des planches plus épaisses que les autres.

Des aménagements similaires de rigoles périphériques ont été découverts à Vieux-les-Asfeld (LAMBOT *et al.* 1994, fig. 105, 127). Dans ce cas, l'existence de poteaux d'angle est supposée, le dispositif avec tranchée périphérique étant donc considéré comme une variante de celui où les sablières basses sont disposées en surface du sol de la fosse (cf. *supra*, tombe 7 du secteur ouest). Aucun indice en faveur de cette proposition n'a pu être relevé à Villers-Bocage et c'est sans doute l'hypothèse d'un autre mode de construction qu'il faut retenir.

La tombe 8 se présente sous la forme d'une fosse quadrangulaire de 1,80 m sur 1,62 m conservée sur 0,48 m de profondeur sous le niveau de décapage. Les parois sont obliques. Le fond est plan. Le comblement est, là aussi, unique et homogène : il est constitué de limon argileux brun mêlé à 30 % de poches de limon orangé.

Le dépôt comprend 5 vases et un unique landier. L'un des vases se résume à un fond déposé en l'état et retrouvé éclaté sur le sol de la tombe. Les vases complets ont également subi une pression verticale entraînant, dans deux cas, leur éclatement. L'hypothèse de l'effondrement d'un système de couverture est probante malgré l'aspect homogène du comblement.

Les vases reposent sur un ou deux centimètres de limon plus foncé, témoignant de la décomposition d'un probable plancher.

Comme dans le cas de la tombe 7, on distingue, sur le pourtour de la fosse, une rigole large de 20 cm en moyenne. Le profil du creusement est à fond plat, vertical, et profond au maximum de 20 cm. Cette largeur ne dépasse guère 10 cm de large sur certains tronçons (côté nord), ce qui conduit à restituer, comme dans la tombe 7, une paroi de planches épaisses.

Les découvertes de Villers-Bocage documentent des modes de construction qui n'ont pas été répertoriés ailleurs dans la Somme, si ce n'est à Bouchon "Le Rideau Miquet" où l'une des tombes de La Tène C2 comporte 4 poteaux internes de 0,20 m à 0,35 m de diamètre (st. 15, BARAY 1997, BARAY *dir.* 1998). Ces trous de poteau sont, à Bouchon comme à Villers-Bocage, d'un diamètre moins important que ceux disposés à l'extérieur des mêmes tombes (Villers-Bocage) ou non (Bouchon, respectivement st. 1 et 25) et pouvant être mis en relation avec des architectures de surface. La disposition des mobiliers - dont 9 vases, un chaudron et deux landiers - est compatible avec la présence d'une sablière basse entre les poteaux d'angle.

Ailleurs, les coffrages ne sont généralement que supposés au travers d'indices ténus (effets de paroi dans les comblements, sédiment sombre plaqué contre la paroi, ex. tombe 1 de Bouchon), voire seulement potentiellement envisageables lorsqu'il est matériellement possible de restituer un cadre quadrangulaire entre la paroi et le mobilier (ex. tombe 9 de Villers-Bocage présentée ci-dessus). On peut se demander quel mode architectural représentent ces traces ténues, pour autant que la détection des trous de poteau et des rigoles ne tienne pas uniquement à de meilleures conditions de conservation et de lecture.

## CONCLUSIONS : CHAMBRES COFFRÉES ET AMÉNAGEMENTS DE SURFACE DANS LA RÉGION D'AMIENS, POUR QUELLES TOMBES ?

Si les indices de couverture concernent toutes les catégories de fosses sépulcrales, y compris les plus petites et les plus modestes d'après la quantité et la qualité des dépôts, les chambres funéraires coffrées correspondent aux plus grandes tombes qui se distinguent également par leur mobilier. Néanmoins des contre-exemples existent : la disposition des dépôts funéraires n'est pas toujours compatible avec une chambre funéraire planchéiée, y compris dans le cas des plus grandes tombes considérées comme relevant de l'élite locale. On ne dispose pas toujours de plans et de descriptions suffisamment précis pour documenter cet aspect (7), mais on peut suggérer que ces contre-exemples ont plus à voir avec la nature du terrain, crayeux et donc plus stable, dans lequel s'implantent les tombes qu'avec une question de statut. Les grandes tombes 641 de Poulainville "Pôle Logistique" (BUCHEZ 2004) et 7-8 du secteur occidental de Villers-Bocage, contemporaines ou sub-contemporaines au vu de leur mobilier (LT C2), présentent des similitudes dans leurs composantes (dépôts d'ustensiles liés au feu et de vaisselles tournées dénotant le statut privilégié du défunt), à l'exception près de leur architecture : d'un côté (Poulainville), la tombe, creusée dans la craie, n'a probablement pas été coffrée, de l'autre (Villers-Bocage), la fosse, implantée dans les limons, comporte indubitablement un boisage massif.

D'un point de vue chronologique, les indices d'architecture interne élaborée remontent à La Tène C1 avec la structure 7 du secteur est de Villers-Bocage qui se place parmi les plus grandes fosses sépulcrales de son époque à l'échelle régionale. Il s'agit, en outre, d'une tombe monumentale signalisée par un aménagement de surface sur poteaux plantés.

Les aménagements de surface sous forme de fossés ou matérialisés par une tranchée de fondation sont tous à situer dans une fourchette La Tène B2-La Tène C1 (fig. 10). Les aménagements sur poteaux plantés sont toujours attestés plus tard, à La Tène C2 mais les premiers exemples remontent également à La Tène B2. Pour autant que l'image ne résulte pas d'un simple état de la recherche, on ne peut donc pas parler, comme cela est le cas pour la partie orientale de la Picardie, d'un passage de la structure fossoyée vers le monument construit sur poteaux (POMMEPUY *et al.* 2000). Dans le nord-ouest de la Picardie, région où la crémation des corps se généralise plus tôt qu'en Picardie orientale, l'architecture sur poteaux plantés semble également

7 - La distance entre les mobiliers et la paroi n'a pas toujours été précisément cotée.

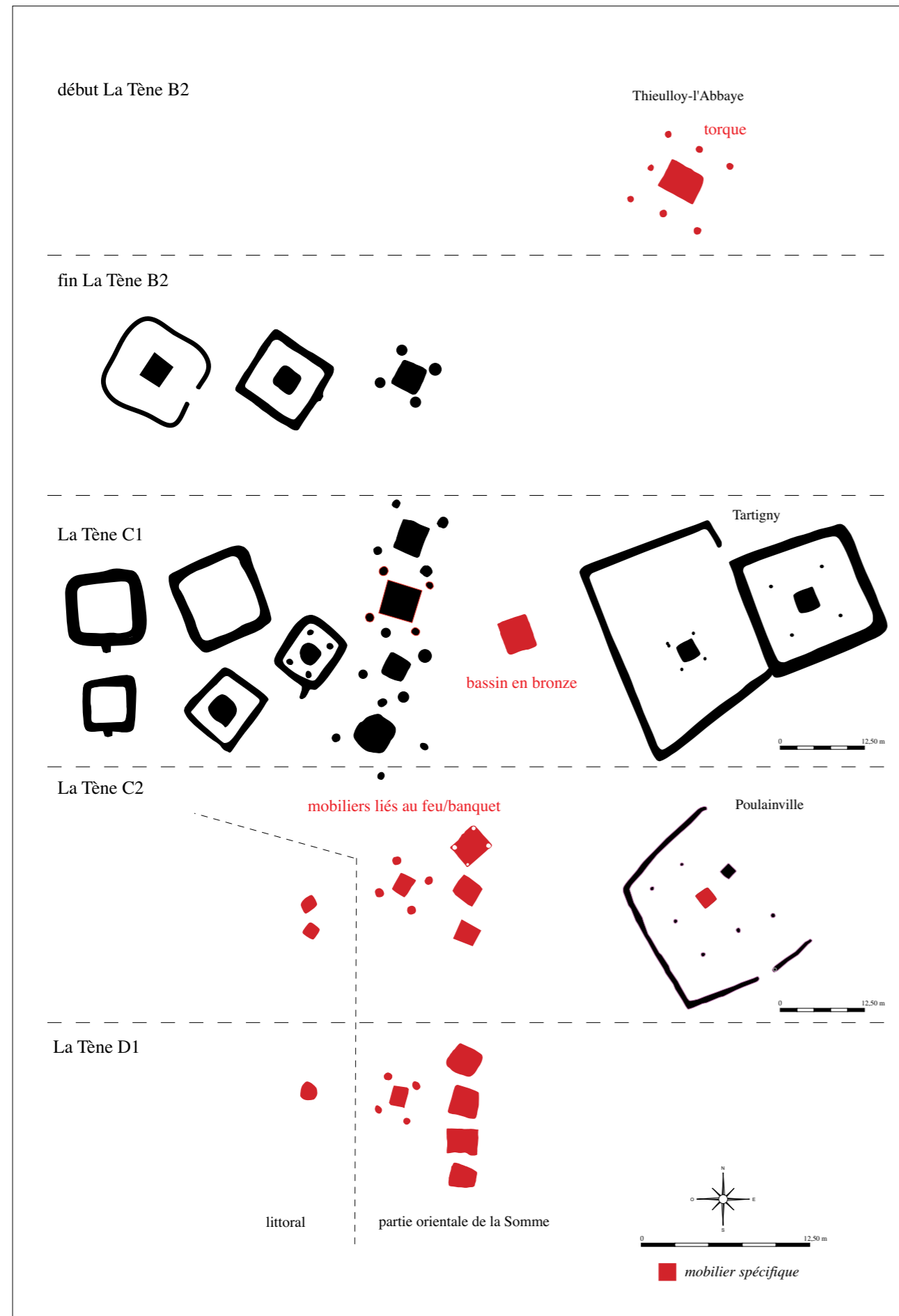


Fig. 10 - Tableau récapitulatif.

attestée plus tôt, dès le début La Tène B2 (-375/-300), en association avec la tombe à incinération de Thieulloy L'Abbaye "Au Buquet Zabelle Le Chemin des Charbonniers" (MILLERAT & BUCHEZ 2004). Il s'agit alors d'un monument à 7 poteaux, éventuellement ouvert d'un côté. Les constructions sur poteaux sont ensuite plus couramment attestées sur des sites de La Tène B2 à La Tène C2, un seul exemple pouvant être daté de La Tène D1. Il s'agit d'aménagements modestes, presque tous composés de 4 poteaux. Seuls deux sites se démarquent par des constructions plus importantes : Tartigny, « Le Chemin du Moulin » daté de La Tène C1 (MASSY *et al.* 1986), et Poulainville "Pôle logistique" daté de La Tène C2 (BUCHEZ 2004).

À partir de La Tène C2, toutes les grandes tombes comportant un aménagement de surface - en l'occurrence, il s'agit donc, à cette époque, de constructions sur poteaux plantés - renferment des mobiliers spécifiques comme les ustensiles liés au feu évoquant le banquet, objets considérés comme les marqueurs des sépultures de l'élite. Pour autant, la corrélation entre monument et mobiliers spécifiques n'est pas stricte. Dès cette période, comme c'est le cas à Villers-Bocage avec les tombes 7 et 8 du secteur ouest, ce type de mobilier peut apparaître dans des tombes ne comportant pas de signalétique monumentale ou de superstructure tangible, mais le constat est surtout valable pour la période suivante (fig. 10). Ainsi, à partir de La Tène D, et apparemment en décalage avec la Picardie orientale, le monument funéraire - ou tout au moins le monument tangible, ancré au sol ? - ne semble plus la norme pour les tombes de l'élite locale.

Les données récemment acquises dans le nord-ouest de la Picardie conduisent à revoir le classement hiérarchique des tombes précédemment proposé pour cette région (BARAY 2002). Deux groupes de tombes étaient distingués : l'un, caractérisé par la présence de marqueurs statutaires dits aristocratiques (torque, armes, pièces de harnachement, ustensiles liés au feu, vaisselle métallique), l'aspect élaboré de la fosse sépulcrale et une signalisation monumentale ; l'autre, ne présentant qu'une partie des éléments, « à la manière de », à savoir une architecture élaborée et monumentale mais pas de mobiliers spécifiques. L'introduction de la variable chronologique dans ce classement fait apparaître que les tombes du premier groupe - elles se distinguent plus, en outre, par leur mobilier spécifique que par une architecture élaborée et monumentale -, appartiennent toutes, à deux exceptions près (Thieulloy-l'Abbaye et Tartigny, fig. 10), à La Tène C2-D1, tandis que les tombes du second groupe sont antérieures (LT B2-LT C1).

Si les tombes de l'élite - doit-on alors parler d'aristocrates terriens ? (GAUDEFROY 2006) - se distinguent clairement à partir de la première

moitié du II<sup>e</sup> s. avant J.-C. (La Tène C2) du fait de l'adoption d'un modèle funéraire incluant les ustensiles liés au feu (chaudron, landiers ou chenets notamment), on peut se demander quelle strate de la société représentent les tombes à aménagement de surface, et à chambre funéraire coffrée, de La Tène B2-C1, telle la tombe 7 du secteur est de Villers-Bocage et son éventuel autel ou évocation de foyer. Ces tombes pourraient être celles des élites de l'époque, à moins que seul l'individu de la tombe 3 de Tartigny, accompagné de son bassin en bronze et de son seau à cerclage décoré, ne représente alors cette strate de la société. De fait, l'ensemble du site, et notamment la tombe 1 et son grand bâtiment de 7,80 m de côté implanté dans un enclos, apparaît plus monumental.

Si cette dernière hypothèse est exacte, c'est la démultiplication, à l'échelle régionale, du nombre de tombes dites « à caractère aristocratique » à La Tène C2-D1 qu'il faut souligner (fig. 10). Au travers de l'apparition de ces nouveaux mobiliers métalliques, mais aussi au travers de l'accumulation de vaisselles céramiques tournées dans les dépôts, c'est peut-être surtout l'essor d'une société rurale qui se marque ainsi ostensiblement dans les tombes de ses élites. Notons cependant, qu'au sein de cet ensemble de tombes, un site se distingue à nouveau, comme Tartigny, par son aspect plus monumental : Poulainville, son aménagement sur poteaux de 12,40 m de côté et son grand enclos.

## BIBLIOGRAPHIE

BARAY Luc (1997) - « Les tombes aristocratiques de La Tène C2 de Bouchon "Le Rideau Miquet" (Somme) : présentation liminaire des fouilles récentes de l'autoroute A16 nord », *Archäologisches Korrespondenzblatt* 27, p. 113-126.

BARAY Luc (2002) - « Les tombes à crémation des cimetières de Saint-Sauveur, Bouchon et Vignacourt (Somme). Contribution à la définition d'un modèle funéraire aristocratique en Gaule Belgique », dans GUICHARD V. & PERRIN F. dir. - *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. au I<sup>er</sup> siècle après J.-C.)*, Actes de la table-ronde organisée au Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne 10,11 juin 1999, p. 119-138. (Bibracte 5).

BARAY Luc dir., BOUILLOT Jocelyne, CLEMENT PALLU DE LESSERT Anne., COLIN Anne, DEFRESSIGNE Sylvie, HOSDEZ Christophe, HUMBERT Laura, PLUTON Sylvie, PRILAUX Gilles & TIKONNOF Nicolas (1998) - *Les Cimetières protohistoriques de l'autoroute A16 nord*. DFS. Service régional de l'archéologie de Picardie, inédit.

BUCHEZ Nathalie (2004) - *Amiens-Poulainville "pôle logistique", zone B et C*, rapport de fouille, Amiens : SRA Picardie-INRAP Nord-Picardie, non publié.

BUCHEZ Nathalie (2008) - *Salouel "Nouvel Hôpital", zone B*, Rapport final d'Opération, région Picardie, INRAP, inédit

BUCHEZ Nathalie (2009) - *La protohistoire récente, le funéraire. Fouille des sites funéraires de La Tène B2 à La Tène D sur les tracés linéaires en Picardie : questions méthodologiques et résultats scientifiques*, rapport thématique de l'ACR 15 ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie, inédit.

FERDIERE Alain, GAUDEFROY R., MASSY Jean-Luc, MARMOZ C., MOHEN Jean-Pierre & POPLIN François (1973) - « Les sépultures gauloises d'Allonville (Somme) », *Bulletin de la Société de préhistoire française*, t.LXX, p. 479-492.

## Les auteurs

Lydie BLONDIAU, INRAP, Halma-Ipel 8164, EA3912.

Nathalie BUCHEZ, INRAP, UMR 5608 – traces (CRPPM)

## Résumé

La construction d'un parc d'activité en 2007 sur la commune de Villers-Bocage (Somme) est à l'origine de la mise au jour de tombes qui ont conservées, pour certaines, les traces d'une architecture interne ou d'un aménagement de surface.

Du fait du développement des infrastructures autoroutières et autres aménagements liés à l'expansion de la ville d'Amiens, la région dans laquelle se localise cette découverte est la mieux documentée de la Somme pour ce qui est du funéraire au second âge du Fer. Au travers de la présentation des tombes de Villers-Bocage, c'est un état de la question concernant l'architecture des tombes dans cette micro-région et plus globalement dans le nord-ouest de la Picardie - frange littorale exceptée - qui est proposé, à mettre en perspective avec l'image obtenue par ailleurs, à l'échelle de l'ensemble de la Picardie (GRANSAR & MALRAIN, ce volume).

**Mots clés** : incinération, architecture, âge du Fer.

GAUDEFROY Stéphane (2006) - *La protohistoire récente. Recherche et fouille de sites de La Tène moyenne à La Tène finale sur les tracés linéaires en Picardie : questions méthodologiques et résultats scientifiques*, rapport thématique de l'ACR 15 ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie, inédit.

LAMBOT Bernard, FRIBOULET Muriel & MENIEL Patrice (1994) - *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardenne)-II : Les nécropoles dans leur contexte régional (Thugny-trugny et tombes aristocratiques) 1986-1988-1989*. (Mémoire de la Société Archéologique Champenoise 8, sup. au bulletin n° 2).

MASSY Jean-Luc., MANTEL Etienne, MENIEL Patrice & RAPIN André (1986) - « La nécropole gauloise de Tartigny (Oise) », *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4, p. 13-81.

METZLER Jeannot, WARINGO Raymond & METZLER-ZENS Nicole (1991) - *Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*. Dossiers d'archéologie du Musée d'Histoire et d'Art I.

MILLERAT Patrice & BUCHEZ Nathalie (2004) - *Thieulloy-L'Abbaye "Les Terres à Douze" - "Au Buquet Zabelle au Chemin des Charbonniers"*, rapport d'évaluation, Amiens : SRA Picardie-INRAP direction interrégionale Nord-Picardie, 2004.

POMMEPUY Claudine, AUXIETTE Ginette, DESENNE Sophie, GRANSAR Frédéric & HENON Bénédicte (2000) - « Des enclos à l'âge du Fer dans la vallée de l'Aisne : le monde des vivants et le monde des morts », dans *Les enclos celtiques*, Actes de la Table Ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme), 9-10 décembre 1999, *Revue Archéologique de Picardie* n° 1/2, p. 197-216.

## Abstract

The creation, in 2007, of a business park in the urban district of Villers-Bocage (Somme) revealed a burial site in which some of the graves had retained traces of an internal architecture or surface features.

Because of the fast-growing motorway infrastructure and other developments related to the growth of the urban district of Amiens, the area in which this discovery is located provides the best information in the Somme district concerning La Tène burials. With the presentation of the Villers-Bocage burials, we propose a review of the question of funeral architecture in this micro-region and, more comprehensively, in the north-west of Picardy (excluding the coastal fringe), to be assessed in the context of the larger picture that emerges from the study of Picardy as a whole (GRANSAR & MALRAIN, in this book).

**Key words** : cremation, architecture, Iron Age.

*Traduction* : Margaret & Jean-Louis CADOUX.

## Zusammenfassung

Als 2007 auf dem Gebiet der Gemeinde Villers-Bocage (Departement Somme) ein Industriepark angelegt wurde, stieß man auf Gräber, von denen manche Spuren einer internen Architektur oder einer Oberflächengestaltung bewahrt hatten.

Aufgrund der Expansion der Stadt Amiens, die den Ausbau der Autobahnen und andere Baumaßnahmen nach sich gezogen hat, ist diese Region, was den Gräberkult in der jüngeren Eisenzeit angeht, die am besten dokumentierte des Departements Somme. Anhand der Präsentation der Gräber von Villers-Bocage wird eine Bilanz der Grabarchitektur dieser Mikro-Region und der nordwestlichen Picardie - der Küstenstreifen ausgenommen - vorgelegt. Diese Architektur wird mit der Grabarchitektur der gesamten Picardie (GRANSAR & MALRAIN, in diesem Band) verglichen.

**Schlüsselwörter** : Brandbestattung, Architektur, Eisenzeit.

*Traduction* : Isa ODENHARDT-DONVEZ (donvezservit@wanadoo.fr).

